

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHERBOURG - 5001 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/04/2026 - 676 - 2021 B 00010 - 892 655 341 - A.C BROKER



Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

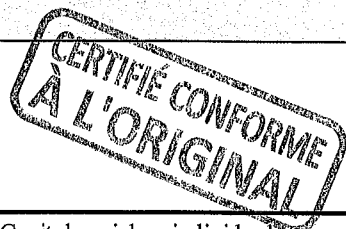
Bilan Actif

31/12/2025			31/12/2024
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de développement			
Concessions brevets droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., mat. et outillage indus.			
Autres immobilisations corporelles			
Imm. corp. en cours, avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
Participations			
Titres imm. de l'activité de portefeuille			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé (III)			
3 393	1 345	2 048	186
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits finis			
Marchandises			
Avances et Acomptes versés sur commandes			
CREANCES (2)			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments financiers et jetons détenus			
Disponibilités			
9 831	3 900	5 930	9 690
25 189		25 189	136
81 175		81 175	42 301
Total de l'actif circulant (IV)			
116 194	3 900	112 294	52 127
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des emprunts (VI)			
Ecarts de conversion et différences d'évaluation			
Actif (VII)			
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)			
119 587	5 245	114 342	52 313

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

CA



Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	30 425	14 825
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	40 964	15 600
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	72 489	31 525
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	20 155	10 049
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 668	163
	Dettes fiscales et sociales	19 030	10 576
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	41 853	20 788
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	114 342	52 313
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	40 963,90	15 600,23
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	41 853	20 788
	(2) Dont emprunts participatifs		

CA

A.C BROKER
Société à Action Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Rue DU CHATEAU
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

REÇU
01 AVR. 2026
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE CHERBOURG

892 655 341 RCS CHERBOURG-EN-COTENTIN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures.

Les associés de la Société se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents :

Mme AUER Céline, propriétaire de 100 actions.

L'assemblée est présidée par AUER Céline, en qualité de présidente.

Les associés présents ou régulièrement représentés, représentent 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la présidence ;
- l'inventaire des comptes annuels clos le 31/12/2025 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.
- le rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, quitus à la présidence ;
- Affectation des résultats
- Rapport spécial de la présidence des conventions visées à l'article L 227-10 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Pouvoir en vue des formalités ;

CA

Puis lecture est donnée du rapport du président, du rapport du commissaire aux comptes et du rapport du commissaire aux apports.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première décision - Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître un bénéfice d'un montant de 40 964 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision - Affectation des résultats

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 40 964 euros, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

- dotation aux autres réserves : 40 964 euros ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision - Distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision - Constatation des conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du code de commerce, prend acte du fait qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CA

Quatrième décision - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et les actionnaires représentés.

M. AUER Céline

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'C' followed by several loops and a final flourish.

CA